**Témoignage-métier GNIAC**

# Patrice BONY – Territoires Zéro Chômeurs Longue Durée



28 février 2018

**« L’emploi conçu comme un droit : et si on n’avait pas tout essayé contre le chômage de longue durée ? » : TZCLD**

**Thématiques abordées : démarche TZCLD, rôles bénévoles d’animation**

**Patrice Bony** a passé 40 années dans le BTP, tout en ayant toujours été un « militant », engagé socialement dans de nombreux mouvements citoyens et actions sociétales, notamment en faveur de l’accès à l’emploi et à l’insertion professionnelle. Il a ainsi été dernièrement 2 ans président de la fédération nationale des [CREPI](http://www.crepi.org/) (Clubs Régionaux d’Entreprises Partenaires de l’Insertion), en ayant toujours à cœur d’articuler les implications d’engagements citoyens avec tous les autres acteurs publics, associatifs ou privés, dans un esprit de reliance et de décloisonnement (d’où sont engagement à GNIAC dès ses débuts, puis au [Pacte Civique](http://www.crepi.org/) où il a rejoint TZCLD).

**TZCLD ?... :**

Le projet « Territoires zéro chômeur de longue durée » a été porté pour sa phase de démarrage par Patrick Valentin et [ATD Quart Monde](https://www.atd-quartmonde.fr/), puis, au lancement de la phase parlementaire par le [Secours catholique](http://www.secours-catholique.org/), [Emmaüs France](http://emmaus-france.org/), [Le Pacte civique](http://www.pacte-civique.org/) et la [Fédération des acteurs de la solidarité](http://www.federationsolidarite.org/). Cette expérimentation se fonde sur trois constats qui permettent de penser qu’il est humainement et économiquement tout à fait possible de supprimer le chômage de longue durée à l’échelle des territoires : **Personne n’est inemployable**; **Ce n’est pas le travail qui manque, ni l’argent !**

[**L’association « Territoires zéro chômeur de longue durée »**](https://www.tzcld.fr/decouvrir-lexperimentation/lassociation-tzcld/) a ainsi été créée le 7 octobre 2016 pour prendre la suite de l’action et démontrer qu’il est possible à l’échelle de petits territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de **proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire.**

L’association TZCLD a pour objet l’animation et le développement du projet dans ses différentes étapes préalables . Suite à l’habilitation des 10 territoires expérimentaux par la loi du 29 février 2016, de nombreux territoires volontaires se mobilisent pour découvrir la démarche, et se porter candidats pour une seconde phase d’expérimentation (déjà actée dans la loi initiale).

Les 3 missions de TZCLD :

* **Capitaliser et tirer les enseignements de la première expérimentation pour améliorer la méthode ;**
* **Accompagner les territoires volontaires pour entrer dans la démarche et participer à une deuxième expérimentation ;**
* **Favoriser la diffusion du projet pour obtenir, à terme, la création d’un droit d’option par la loi.**

Les 4 objectifs de TZCLD :

* Montrer qu’il est possible à l’échelle d’un territoire, sans surcoût pour la collectivité, de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite, un emploi à durée indéterminée et à temps choisi, en développant et finançant des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteurs du territoire : habitants, entreprises, institutions…
* Observer l’impact de l’expérimentation sur le territoire, et les bénéfices obtenus aux plans humain, sociétal et économique.
* Vérifier la viabilité économique sur le long terme des entreprises conventionnées à cette fin.
* Évaluer l’expérimentation, à la fois à travers le bilan que le fonds d’expérimentation territoriale dressera et celle que mènera un comité scientifique, afin de déterminer si celle-ci peut être étendue ou non et les conditions de cette éventuelle extension après 2021.

Si [la loi d’expérimentation](http://etcld.fr/) a été adoptée le 29 février 2016, la genèse du projet Territoires zéro chômeur de longue durée remonte au milieu des années 90. Vingt-deux ans après une première tentative d’expérimentation à Seiche sur le loir, les entreprises à but d’emploi (EBE) ouvrent sur 10 territoires expérimentaux.

**Les missions de Patrice :**

* **S’occuper du pôle « bénévoles » :** accueillir, orienter, mettre en relation tous les gens intéressés sur les territoires par TZCLD. Avec l’aide du site internet, de rendez-vous téléphoniques personnels, de rencontres mensuelles, Patrice contribue à coordonner une démarche très complexe, car mobilisant un grand nombre d’acteurs en même temps (demandeurs d’emploi, acteurs de l’emploi, entreprises, associations, élus, citoyens…). Il s’agit en effet d’initier une démarche multi-acteurs très locale, car ajustée aux besoins de chaque territoire, notamment avec la délicate définition des activités éligibles, non concurrentielles avec des offres commerciales existantes. C’est pourquoi la présence et surtout l’attitude des chefs d’entreprises locaux sont nécessaires et scrutés attentivement, les chefs d’entreprises pouvant se montrer très coopératifs ou au contraire parfois réticents à voir de l’argent public venir éventuellement empiéter sur leurs activités. Les projets prennent donc beaucoup de temps à se monter, alors que le potentiel, notamment dans les zones déshéritées, est énorme.
* **Animer un groupe de travail pour la préparation d’un document d’orientation, afin de demander une seconde étape d’expérimentation dès 2019 sans attendre la fin de la première :** en effet, attendre 5 ans pour savoir si on continue risque de casser la dynamique enclenchée et les quelques ratées observées ont intérêt à être vite rectifiées. Sans compter que les territoires périurbains et d’outre-mer ne font pas encore partie du dispositif, alors que des tests y seraient justifiés. Patrice, en collaboration avec une équipe de 10 salariés et 5 bénévoles, ont déjà rencontré une cinquante de députés de tous bords politiques, l’idée étant de maintenir cet esprit d’unanimité qui avait été souligné lors du vote de la loi en 2016 (une première en matière d’emploi !). Ils pourront compter sur leurs réseaux et sur Louis Gallois (président du fonds d’expérimentation), , Laurent Grandguillaume (ancien rapporteur de la loi et président de l’association TZCLD) ou Michel de Virville (ancien haut-fonctionnaire et DRH de Renault).

**Devant le défi que représente la lutte contre le chômage et toutes les formes d’exclusions, souhaitons que TZCLD puisse continuer sur sa lancée, avec cet esprit citoyen et l’énergie des acteurs impliqués !**